

EDITO

Les dernières mesures sécuritaires du gouvernement libéral Chirac font de chacun d'entre nous un suspect en puissance. Insécurité croissante pour les étrangers, mais aussi pour les jeunes, répression contre les réfractaires à l'armée, droit d'asile de plus en plus bafoué, politique d'enfermement visant à détruire toute identité individuelle et collective... font de la France un "pays" qui n'est plus celui des "Droits de l'Homme".

Bien au contraire, il est de plus en plus proche de certain royaume rêvé par Le Pen et consorts, à tel point que ceux-ci en viennent à dire que Chirac va trop loin !

Aujourd'hui existe en France nombre de comités, de groupes d'individus qui luttent contre ces situations. Notre but est de permettre que toutes initiatives, débats, réunions, manifestations... soient relayés et diffusés. Savoir ce que fait l'autre et ce qu'on peut faire avec lui.

suite p 2

N°01

PRIX :
8 F.



REFLEX Bulletin édité par l'association **REFLEX**

REFLEX Réseau d'Etudes, de Formation et de Liaison contre l'Extrême-droite & la Xénophobie

REFLEX c'est à la fois Réflexes et Réflexions. Pourquoi **REFLEX** ? Parce que nous voulons montrer que des gens se mobilisent contre l'extrême-droite, l'idéologie sécuritaire et leurs emules. **REFLEX** parce que nous voulons diffuser nos multiples expériences, et par là, nous rendre plus efficaces.

Alors, ensemble, ayons le... **REFLEX**

L'échange d'informations et d'expériences de luttes devient primordial pour notre capacité à répondre aux mesures énoncées ci-dessus et à être une force dynamique et positive.

C'est de vous, de votre travail, de vos relais que nous parlerons. C'est par la diffusion des idées et des luttes que nous transformerons et amènerons d'autres pratiques sociales.

L'entraide et la solidarité sont encore à structurer. Se fixer comme objectif la diffusion, l'échange des idées et des pratiques qui luttent contre le contrôle social ne nous paraît pas impossible, ni irréaliste, au contraire, alors...

... AYEZ LE REFLEX !

SOMMAIRE :

- **VOS PAPIERS :**p 3/6
Mesures sécuritaires, Rappelez-vous..., Initiatives...
- **SORTONS DE NOTRE RESERVE :**p 7/8
Les rendez-vous de l'extrême-droite...
- **MERDE A VAUBAN :**p 9
Revue contre l'enfermement...
- **DE TOUTES LES COULEURS :**p 10/11
Lutte Sonacotra, Université anti-raciste...
- **MON PAYS SI JE VEUX, QUAND JE VEUX :**p 12/13
Réfugiés italiens, situation des réfugiés basques ...
- **C'EST LA LUTTE...** :p 14/15
Résistance face aux cartes d'identité informatisées en R.F.A....
- **DIS, CIPLINE, C'EST QUOI L'ARMEE ? :**p 16/17
Inssoumis : F. Arenou, B. Sanchez...
- **SOUS LA COUVERTURE, LA PAGE :**p 18/19
Notes de lectures...
- **A VOS AGENDAS :**p 20

MESURES SECURITAIRES

Le gouvernement "libéral" s'est beaucoup employé, depuis le 16 mars, à faire naître dans la population un sentiment de sécurité, d'ordre enfin retrouvés, depuis son entrée en fonction, à grand renfort de publicité médiatique (voir le nombre de déclarations sur la sécurité) et d'opération "spectacles" : rafles à Toulouse, Marseille ou Paris et occupation de Paris avec 4500 CRS en plus.

On est passé au concret dans les commissariats alors qu'aucune loi n'est votée. La légalité de certains actes étant plus que sujet à caution, on se trouve depuis plus de trois mois dans une situation de non droit. On peut par exemple s'opposer aux contrôles d'identité (voir article sur la loi de 1983), mais le refus entraîne souvent pour son auteur des suites peu enthousiasmantes, alors qu'il ne demande que le respect de ses droits légitimes.

RECAPITULONS LES EXTRAITS DES DIFFERENTS PROJETS

. L'individu qui se refuse à décliner son identité sera poursuivi pénalement et risquera une amende ou une peine de prison,

. Un individu pourra être photographié et ses empruntes digitales relevées s'il est incapable de justifier son identité,

. Mise en place d'une carte d'identité infalsifiable avec prise d'empreinte digitale,

. Pour les étrangers, après avoir décliné leur identité, ils devront obligatoirement présenter les documents les autorisant à résider en France,

. La Carte de 10 ans pourra être retirée dans deux cas :

si elle a été obtenue frauduleusement et si l'immigré s'absente de France plus d'un an. Pour obtenir la carte, la condition supplémentaire sera de ne pas présenter "une menace à l'ordre public".

. Pourra être expulsé celui qui, marié à une française, vit hors du domicile conjugal et les jeunes de moins de 18 ans si leurs parents ont été expulsés.

. En ce qui concerne le droit d'asile : il pourra être refusé à la frontière, notamment si l'étranger constitue une menace pour l'ordre public. Sans titre de séjour, pas de possibilité de demander l'asile, alors qu'au-

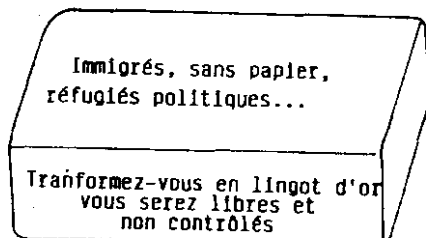
jourd'hui les deux sont séparés. Ce qui donne tout pouvoir aux préfetures, à la police de l'air et des frontières,

. A la notion de crime commis et aujourd'hui condamné, vient se greffer une nouvelle forme de délit qui est le crime d'intentionnalité : sera poursuivi tout individu ou groupe ayant pour but de troubler gravement la paix publique par l'intimidation et la terreur,

. La garde à vue aujourd'hui de 48 H pourra être prolongée de nouveau de 48 H.

Toutes ces dispositions et bien d'autres constituent un arsenal répressif et de contrôle social qui, si elles étaient adoptées

telles quelles, entraineraient une régression des libertés individuelles et collectives, déjà soumises à forts règlements.



le 23 mai 1986, le gouvernement a supprimé le contrôle d'identité sur l'or

" SOUVENIRS, SOUVENIRS... JE VOUS RETROUVE EN MON COEUR ! "

Rappelez-vous de Sécurité et Liberté, la loi votée sous le septennat giscardien avec comme idée principale le renforcement des lois répressives avec la mise en place d'un arsenal juridique pour prévenir toute contestation sociale.

Les principales caractéristiques de ce texte sont de nouveau d'actualité, nous prendrons un exemple particulièrement sujet à caution avec les problèmes qu'il a entraînés ce dernier mois : les contrôles d'identités. L'article 76 de Sécurité et Liberté étendait les contrôles d'identités à l'activité de la police administrative, donc au delà du cadre d'un crime ou d'un délit. Il autorisait, dans ces cas, une rétention policière pour procéder à toutes vérifications utiles ; mais il maintenait l'interdiction des prises d'empreintes et de photographies ; ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

L'arrivée de la gauche au pouvoir laissait penser qu'il y aurait une abrogation pure et simple de cette loi. Après avoir tergiversé pendant 2 ans et après une campagne sécuritaire, la nouvelle loi, sans aller aussi loin que Sécurité et Liberté dans le domaine des contrôles d'identités, laissait beaucoup de flous. En effet, elle indique les cas dans lesquels ceux-ci pourront être effectués (article 78-1 du code de procédure pénale) :

- lorsqu'un indice laisse présumer qu'une personne a commis ou tenté de commettre une infraction,
- fait l'objet de recherches ordonnées par l'autorité judiciaire,

- est susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête...

"Mais aussi se prépare à commettre un crime ou un délit..." et enfin à l'égard de toute personne dans des lieux déterminés ou la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée".

Cette latitude d'appréciation, laissée à la police, entraînera nombre de "bavures", notamment à l'égard des immigrés.

Avec les projets de Pasqua-Pandraud **plus de flou, tous suspects**. Tous contrôlables à merci par des forces de police dont les actes seront couverts, comme l'a déclaré Chirac "même si par malheur un accident arrivait". Couvrir les bavures par avance, voilà qui pourrait s'appeler meurtre avec préméditation sans circonstances atténuantes !



INITIATIVES

LE CONTROLE, IL N'Y A QUE ÇA DE VRAI :

Les conséquences des mesures sécuritaires prises par le gouvernement Chirac au Conseil des Ministres du 27 mai sont caractéristiques du danger qu'entraîne l'invitation à dénoncer dans la population un ou des individus pour suspicion d'activités terroristes ; notion précise en elle-même, mais qui peut devenir floue au fil du temps. Ce ne sont pas les exemples qui manquent !

* 18 mars, après un accrochage en voiture, François L'HUILLERY agent EDF, est conduit au commissariat du 18e arrondissement où il reçoit une trempe. Bilan : fracture du plancher de l'orbite de l'oeil gauche.

* 20 mai, 1 heure de matin, les deux journalistes d'Europe 1 plus un avocat veulent voir comment se déroule un contrôle d'identité lorsque l'on refuse de montrer ses papiers (ce qui est légal tant qu'une nouvelle loi annulant celle de 1983 ne sera pas votée). Emmené au commissariat, ils sont frappés et gardés au poste.

* Azis BARA, qui veut récupérer ses papiers après un contrôle, se voit frappé et appliqué un pistolet sur la tempe pour avoir dit "eh chef, ma carte elle s'appelle reviens". Le médecin a demandé son hospitalisation.

Quelques cas connus et recensés par la presse pour combien laissés dans l'oubli...

CLAQUES - ON COUPE

Informé sur les pratiques policières devient un crime de lèse-majesté pour le pouvoir. Interdire B. Langlois de Résistances parce qu'il a présenté dans son émission des jeunes interpellés et gardés à vue au commissariat des Halles, les interviewant et leur demandant d'expliquer leur vie quotidienne, ressemble fort à une interdiction professionnelle.

Il va peut-être falloir, comme en Pologne, demander au commissaire politique ce que l'on peut dire et montrer.

Mais on peut penser que c'est une bavure et que son auteur (le président d'Antenne 2) sera sanctionné comme il se doit (!)...

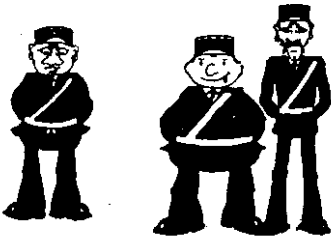


● Le Matin de Paris appelle ses lecteurs, mais aussi toute personne qui a été témoin ou victime d'un contrôle d'identité musclé, lui écrire. Il se fera l'écho des protestations et transmettra le cas échéant aux services concernés du Ministère de l'Intérieur.

le "Matin de Paris"
2 rue Héroid
75001 PARIS

• Le canard Enchaîné du 22 mai 1986 permettra à chacun d'entre nous de montrer sa qualité de bon citoyen français (bientôt décoré de la légion d'honneur). Il nous suffira de dénoncer le terroriste ou n'importe quel être qui nous semble anormal et que l'on croise tous les matins en prenant le métro ou à l'heure du jogging... IL nous faut appeler :

Balance Service
45.22.90.90



• Si vous vous sentez courageux (sachant qu'aujourd'hui, on peut retrouver en moins d'une minute d'où vous appelez) écrivez au Ministère de l'Intérieur comme le suggère cette initiative

✂

Bon de dénonciation à retourner à :

Messieurs PANDRAUD & PASQUA
Ministère de l'Intérieur
1 Place Beauvau
75007 PARIS

Je soussigné(e) Madame.....
Monsieur.....

souhaite me dénoncer auprès de vos services pour les raisons suivantes :

J'ai écouté Europe 1, acheté et lu Libération, VSD
 J'ai perdu mon emploi depuis...
 J'ai des problèmes de loyers périodiquement
 J'ai peur des conséquences radioactives de Tchernobyl
 J'aime savoir la vérité sur les affaires importantes
 Je suis inquiet(e) sur mon avenir professionnel

Cocher les bonnes cases

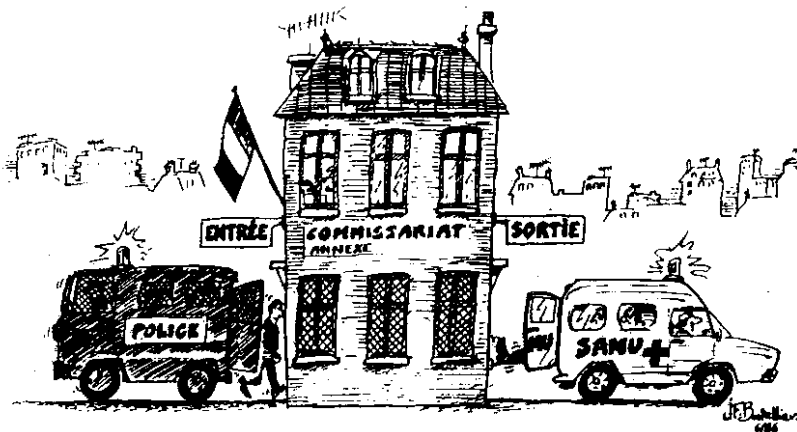
Dans la presse du 5 juin 86, SOS Racisme :

Face aux bavures policières répétées, la proposition de SOS de mettre un avocat dans chaque commissariat pour contrôler les faits et gestes des force de l'ordre est en fait une acceptation des mesures sécuritaires de Pandraud et Pasqua.

Leur demande d'organiser une journée "portes ouvertes dans les commissariats" pour rétablir

le dialogue entre les gardiens de la paix et la population est dé déjà, quant à elle, rentrée en vigueur...

Un seul avocat par commissariat, que d'heures supplémentaires pour sa pomme ! La lutte et la mobilisation ne devraient-elles pas se situer sur un terrain plus offensif ? Franchement, peut on demander à des gens, qui ne parle que d'ordre et de renvoi des immigrés, de respecter l'être humain.



Le 11 mai est depuis 4-5 ans un haut lieu des rendez-vous de l'extrême-droite française. On retrouve pêle-mêle les intégristes de Mgr Lefevre ; les nationalistes révolutionnaires ; les amis de Pétain ; le F.N. etc...

Cette année encore, on a assisté à des défilés dans toute la France pour célébrer cette héroïne (ne pas confondre avec la blanche) qu'est Jeanne d'Arc qui a bouté l'étranger hors du sol national.

A Paris, petite anecdote, les manifestants du GUD Jeunes Gardes ont interpellé le ministre de l'industrie "paie ta cotise Madelin" rappelant les antécédents de ce triste individu. Les militants anti-fascistes avaient renoncé à manifester symboliquement ce jour.

Par contre, à Arras, ville du Nord de la France (eh oui, Jeanne d'Arc a obligé les anglais à réembarquer pour Douvres), un groupe nommé Turbulence a sorti des banderolles et des tracts anti-fascistes.

A Toulouse, à l'appel du SCALP (Section Carrément Anti Le Pen), un chahut anti-fasciste et anti nationaliste a été organisé lors du défilé sous le thème : "il y a des voix que le SCALP refuse de s'entendre hurler dans les oreilles"

ELBOEUF : grève, pétition, manifestation contre l'entrée d'un conseiller régional du F.N. au lycée André Maurois.

A quand un boycott des députés du F.N. lors de leurs interventions au Parlement ?

.C.R.A.F.A.R.

Comité de résistance anti-fasciste et anti raciste.

Journal édité par un collectif lillois qui dénonce les expulsions, les extraditions, les centres de rétention, l'interdiction de regroupement familial. "Le C.R.A.F.A.R. refuse totalement tous les racismes quelle que soit l'idéologie qui les couvre". Il participe aux collectifs de mobilisation contre le centre de rétention de Lesquin. Journal local, il informe sur les initiatives et les actions du coin et a aussi une analyse plus générale de la situation.

C R A F A R c/o A.N.E.
23 rue Grosselet
59000 LILLE



"POUR EN FINIR AVEC LE PEN"

Brochure éditée par le groupe communiste libertaire de Caen

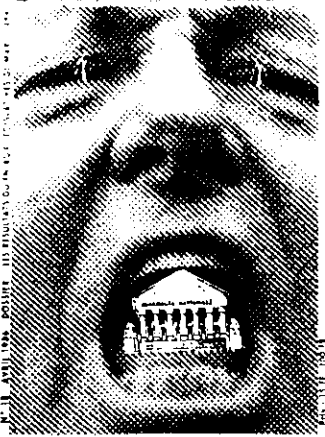
Décortiquant le programme du Front National et ne s'attachant pas seulement à des aspects les plus voyants, elle permet une compréhension plus totale du "phénomène" le Pen, avec des citations du livre "les Français d'abord". Elle aborde aussi les liens entre le Front National et des institutions comme la Ligue anti-communiste et l'union pour la liberté ou les amitiés françaises.

Au sommaire donc : le F.N., Le Pen/Torture, ses propos ordinaires, ordre moral-rôle des femmes, la W.A.C.L., journée amitié française.

Commande à adresser à :

A.S.T.V.E.M.U.
B.P. 170
14008 CAEN Cedex

ARTICLE 31



Le mensuel qui s'oppose au danger de l'extrême-droite a augmenté sa pagination de 4 pages depuis janvier 1986. Depuis cette date, nous avons le droit, tous les mois, à un supplément sur la Belgique.

Grâce à "Article 31", nous connaissons plus profondément l'idéologie, les tactiques, les pratiques des milieux d'extrême-droite : en particulier du F.N.

Nous avons choisi un certain nombre de dossiers pour ceux qui ne connaissent pas la revue

- n° 15 l'extrême-droite en Afrique du Sud - UDF face au F.N.
- n° 16 Cercles et associations proche du F.N. - RPR face au F.N.
- n° 17 Les éligibles du F.N. (notices bibliographiques) Programme économique du F.N.
- n° 18 Le groupe des droites européennes au Parlement de Strasbourg
- n° 19 Le F.N. dans les Conseils Généraux - Les députés de droite qui nous chapeotent.
- n° 20 Ces "couics" du Gt : Pasqua, Madelin, Longuet Belgique : panorama des groupes d'E. Droite - Empire Moon...

On attendait le cahier n° 2 de "Identités-Egalité", il est paru voici quelques semaines. Le thème de ce numéro : "Droite extrême ou Extrême-droite ?", le Centre National des Indépendants et Paysans". Un dossier relativement complet sur ce parti charnière entre RPR, UDF et Front National. L'article sur la stratégie du C.N.I.P. donnait déjà un aperçu des divergences qui le traversent et permet de comprendre le passage tout récent au F.N. d'Alain ROBERT (ex GUD et Occident) et de ses partisans.

IDENTITES-EGALITES, cahier n° 2 le CNIP, ed. du Populaire de Charonne/Père Lachaise. 67 rue des Orteaux 75020 PARIS, 48 p. 20 F.

TEXTE DE L'APPEL

La déclaration universelle des Droits de l'Homme comporte 30 articles. Ces articles énumèrent les droits et libertés dont tout individu peut se prévaloir. Aucun d'entre eux cependant ne concerne le droit et le devoir de chaque personne de s'élever, par des moyens conformes à l'esprit de la déclaration, contre ceux qui n'en respectent pas les termes.

Ce pourrait être l'objet d'un article 31. C'est l'objet d'Article 31.

En notre nom personnel, nous pensons qu'Article 31 est digne d'être lu, soutenu et encouragé.

Sans nous engager sur le contenu d'Article 31 et les opinions émises par ce journal, nous estimons qu'il joue un rôle positif par son travail d'information contre la résurgence des idées contraires aux Droits de l'Homme et contre les individus et groupes qui les propagent.

COMITE DE PARRAINAGE

Un comité de personnalités acceptant de « parrainer » Article 31 sur la base de l'appel ci-après est en cours de constitution en Belgique et en France. Parmi les premiers signataires, mentionnons en particulier :

J. Baelon, W. de Bock, Cl. Bourdet, S. Braibant, journalistes ; M.-J. Chombart de Lauwe, vice-président de la FNDIRP et membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme ; J. Daras, député ; R. Gallissot, historien ; B. Heinrich, députée européenne ; Y. Jospa, présidente du MRAX ; G. Lefèvre, journaliste ; A. Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. ; A. Lipietz, économiste ; Ch. Minet, sénateur ; Gilles Perrault, écrivain ; F. Roelants, A. Tridente, députés européens ; X. Winkel, député ; J. Yema, syndicaliste.

Nous publierons une première liste complète dans notre prochain numéro. Les personnalités désirant se joindre à cet appel peuvent nous adresser leur signature. Nous les en remercions par avance.

CRI INFORMATION

Bimestriel d'expression des personnes marginalisées, d'informations sur la prostitution, la prison, les toxicomanes et autres exclusions.

Le numéro de janvier/avril a été entièrement consacré à la prison : "Prison de A... à Z"

Prison : "c'est la vengeance de la société. Là où il faudrait la compréhension, il y a d'abord l'exclusion ; là où il faudrait la liberté que donne le doute, il n'y a souvent que la violence des certitudes ; là où il faudrait que l'imagination commande, c'est la routine qui dicte ses ordres. Ce sont nos prisons".

CRI Information
23 Impasse P. Clerget
21000 DIJON

CAVALES

Bimensuel d'information sur les prisons ; ils ont fait paraître au mois de février un numéro qui récapitulait les luttes menées en mai 1985 par les prisonniers pour une prise en compte de leurs revendications.

Un journal d'expression pour tous ceux qui luttent et résistent aux mesures et aux lois répressives qu'édicté le pouvoir. Il se veut le relais plus particulièrement des prisonniers, de leurs conditions d'enfermement et de leurs luttes.

Pour tout renseignement ou contact, écrire à :

CPR c/o CDR
B.P. 771
75123 PARIS Cedex 03
Permanence téléphonique 24 H/24 H
au 42.46.59.30.

MERDE A VAUBAN

OTAGES

Journal qui axe son information sur la question de l'enfermement et du contrôle social à laquelle se trouvent confrontés de plus en plus d'individus. Briser les ghettos, briser l'isolement, se connaître, se reconnaître, résister à l'appareil judiciaire et pénitentiaire, combattre et s'inscrire dans de nouvelles dynamiques et pratiques sociales, OTAGES avec ses références spécifiques y contribue entièrement.

OTAGES
B.P. 37
59651 VILLENEUVE D'ASCO Cedex
Au sommaire n° 7 "spécial immigration" :

- Centre de rétention
- Contrôle des flux migratoires
- Politique d'expulsions
- Contentieux avec les flics



SONACOTRA Massy

La situation des travailleurs immigrés des foyers SONACOTRA de Massy n'est pas sans rappeler celle des années 1970 (logements en piteux état, loyer hors de prix...).

Les résidents de Massy luttent depuis près d'un an contre les hausses de prix (de 17 à 90%)

- . Une chambre de 7 m² : 750 F
4,5 m² : 650 F
- . Une chambre rénovée de 7 m² :
1190 F (+ 88 %)

Ce qui correspond au loyer de 6 800 F pour un F6 (rénové), 3 fois plus qu'un HLM.

A Paris, c'est 1000 F pour un lit dans une chambre de tois.

Depuis juillet 1985, les résidents de Massy refusent de payer les hausses de loyer : la SONACOTRA attaque donc en justice les résidents et ceux qui les soutiennent.

22 résidents sont assignés en référé le 30 mai 1986 - 2 membres du Comité (dont une élue municipale) sont cités en correctionnel le 9 juin 1986 à Evry.

Le collectif regroupe des associations de soutien aux immigrés ASTI, SOS Racisme, CAIF, MRAP, LDH. Des organisations politiques PSU, PAC et LCR. Les Unions Locales CGT & CFDT.

Baraka (18 F)

Difficile à suivre les différentes pérégrinations de cette revue. Lancée après trois mois de retard, une partie de l'équipe du feu "Sans Frontière", il est tout d'abord hebdo, puis mensuel en mai. Diffusion NMPP

Adresse : 33 Bd St-Martin
75003 PARIS

**Les résidents luttent contre 17 %
d'augmentation par an.**

**La SONACOTRA les traîne devant
les tribunaux !**

Comités des Résidents SONACOTRA
16 rue Ampère 7 rue Victor Basch
91300 MASSY

Accents multiples n° 7 (15 F)

Présentation de UAAE (avec les statuts) - Un grand dossier sur les communautés dont interview de Mognisse d'IM Média sur son travail/à la justice.

Adresse : BP 278 75525 Paris
Cedex 11

IM Média n° 3 (15 F)

Spécial "les beurs face aux urnes" galerie de portraits de tous les candidats beur aux élections législatives ou régionales. Le ton y est incisif.

Adresse : 164 rue St-Maur
75011 PARIS



ANTIRACISME

Lancement d'une grande enquête sur les conditions de vie et de travail des immigrés. Plus d'une quinzaine d'associations vont participer à la collecte de témoignages, à leur traitement et à leur publication. Cette opération est organisée par les éditions la Découverte.

"Têtes de Turcs en France"
c/o éd. la Découverte
1 place Paul Painlevé
75005 PARIS
45.31.43.38

L'UNIVERSITE ANTIRACISTE

Cf "Sortez de votre solitude"

Prochaine initiative : Racisme-
Antiracisme & Emploi Formation
Conférence-débat : samedi 21 juin 86
à 14 H 30, 6 rue Jean Macé Paris 11e

SOS RACISME

Organise le 14 juin 86 un grand festival concert de 18 H à l'aube, place de la Bastille. De nombreuses animations sont prévues autour de la place. "UB 40", "les Communistes", "Bronsky Beat", les "Red skin" participeront à cette grande fête.

SOS Racisme se lance aussi dans la radio en rachetant ou faisant racheter la fréquence de Radio Libé 92,8 FM. Pour SOS, un seul concurrent : NRJ.



UNIVERSITE ALTERNATIVE ANTIRACISTE POUR L'EGALITE

Se veut être un lieu d'échange de réflexion et d'analyse sur l'antiracisme et l'égalité. L'initiative a été prise par un certain nombre d'anciens de Convergence 1984, à la fin de l'année 1985.

Sept commissions se sont mises en place :

- Citoyenneté ; nationalité
- Espace banlieue-démocratie loc
- Initiatives et possibilités
- Tiers monde : les liens ici et là-bas
- Emploi, travail
- Ecole, enfance...

Un certain travail de réflexion et de confrontation d'idées est nécessaire aujourd'hui sur ce terrain de lutte. Cette université est le seul endroit ouvert à tous où cela est possible. Mais il ne faut pas attendre de cette association une pratique concrète sur le terrain de la lutte contre le racisme et pour l'égalité.

Pour tout contact :

UAAE
28 rue Sedaine
75011 PARIS

MON PAYS, SI JE VEUX, QUAND JE VEUX !

REFUGIES ITALIENS :

SAUVONS ORESTINO !

Après une décennie de luttes sociales parfois violentes, un bon nombre de ressortissants italiens, ayant participé aux combats, durent fuir les lois d'exceptions en vigueur dans leur pays : tortures, dénonciations, emprisonnements. Une fois en France, leur situation et leur statut resta toujours précaire.



Au mois de septembre dernier, dans le cadre de l'enquête sur Action Directe, le juge Bruguières décida une râfle sans précédent dans les milieux italiens : amalgame bien commode pour se débarrasser d'étrangers un peu trop politisés. Grâce à l'action de la défense et de camarades français et italiens, tous sont maintenant en liberté, bien que toutes les procédures d'extradition ne soient pas finies.

Un seul camarade demeure derrière les barreaux : Orestino Dominichelli

Orestino, réfugié libertaire italien, connu en Toscane pour son activité depuis le début des années 80 au sein d'un collectif contre la répression et la pratique des sévices dans les prisons "spéciales" italiennes, est depuis huit mois en détention provisoire à Fresnes. Il fait l'objet d'une demande d'extradition.

Deux demandes de liberté provisoire ont été rejetées successivement. Désespéré, il a entamé une grève de la faim illimitée depuis le 5 mai. Son état physique est tout à fait alarmant : amaigrissement important accompagné d'évanouissement et d'une grande difficulté à s'exprimer. Il risque de graves menaces pour sa santé et des séquelles irréversibles.

A l'heure où nous écrivons, son procès tarde toujours.

Demandons la liberté immédiate pour Orestino et écrivons-lui

Orestino DOMINICHELLI

Ecrou 750219

1ère Division Q.I.G.

Maison d'arrêt de Fresnes

94261 FRESNES Cedex



EXTRADITIONS, DEPORTATIONS, REFOULEMENTS : LA SITUATION DES REFUGIES BASQUES

1984 avait marqué un tournant pour les basques réfugiés en France, avec trois premières extraditions ayant comme justification l'accusation de "crimes de sang". Deux d'entre eux furent libérés par la justice espagnole. Les extraditions vont-elles recommencer ?

Le 12 mars 1986, José Francisco Rementeria Baruebtena est arrêté et emprisonné à Pau sous écrou extraditionnel à la suite de cinq mandats d'arrêts internationaux lancés par le gouvernement espagnol.

Le 7 avril 1986, Rosano Picabea Ugolde est arrêté et emprisonné à Vannes, également sous écrou extraditionnel.

On peut craindre le pire pour eux vu la situation faite à leurs camarades depuis 1984 :

L'O.F.P.R.A. (Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides) leur refuse systématiquement le statut de réfugié politique.

La Commission de recours n'en a accordé que 2 sur 85 depuis juillet 1985.

Les renouvellements de séjour sont accompagnés de l'interdiction de travailler.

Douze réfugiés depuis août 1985 se sont vus fixer un délai d'un mois par la préfecture pour quitter le territoire.

En permanence, les réfugiés basques risquent d'être conduits en Espagne où la Guardia Civil pratique toujours la torture ; ou ailleurs : cette année, un réfugié a été expulsé vers l'Equateur où il a été torturé par des policiers espagnols et un autre vers le Cap Vert. Depuis janvier 1984, c'est à une trentaine de déportations auxquelles nous avons assisté.

Nous devons faire connaître ces mesures et refuser leur application pour la sécurité et la liberté des militants basques.

**NON aux extraditions,
NON aux déportations,
NON aux refolements.**

Adresse :

**Comité de soutien
aux réfugiés basques**
14 rue de Nanteuil
75015 PARIS

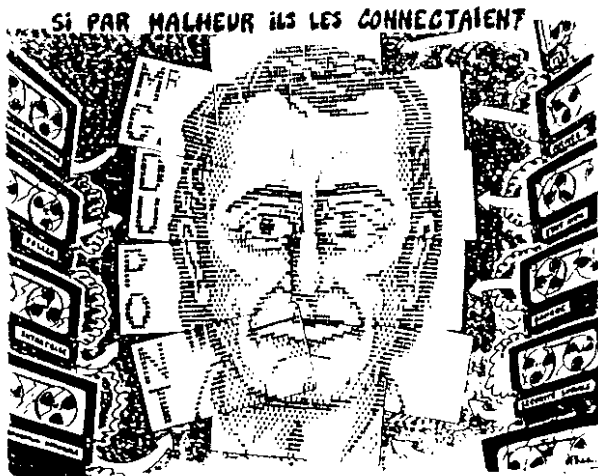
Dans la parution de mai du Monde Diplomatique, on trouve un gros dossier de 15 pages : "Violences et délire sécuritaire". Une série d'articles qui abordent le problème dans sa plus grande dimension du Nord au Sud, de l'Ouest à

l'Est, des accidents du travail à la délinquance juvénile, en passant par la criminalité en col blanc, police, justice... Sans complaisance, c'est un vaste panorama que nous a concocté le Monde Diplomatique.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Les expériences faites par le mouvement contre le recensement en 1983 en R.F.A. peuvent nous aider à voir comment boycotter la carte d'identité informatisée en France.

Le recensement en R.F.A. prévoyait tout un catalogue de questions par rapport à la situation familiale, l'emploi et la situation de logement de chaque citoyen. Les réponses devaient être utilisées pour mettre à jour les banques de données dans les mairies pour être anonymisées ensuite pour les statistiques. Comme les différents services secrets et les flics (p.ex. le BKA) ont le droit d'accès aux données dans les mairies, cette opération de l'Etat était une grande menace : le contrôle social total de Orwell 84 était proche, très dangereux avant tout pour les immigrés en situation illégale.



Les données sociales dans les ordinateurs, des simulations de réactions d'un mouvement de protestation ou des scénarii de guerre était facile à faire par la classe politique. Il faut savoir d'autre part que les services secrets allemands ont une position particulière depuis 1933 : ils ont, par exemple, souvent empêché l'embauche de fonctionnaires parce que militants communistes.

A l'appel de groupes non-violents et des écologistes, des initiatives (1) de citoyens se sont créés dans tous les quartiers des grandes villes. On discutait dans des réunions publiques avec son voisin, et c'était intéressant de faire connaissance, sortir de l'anonymat pour se battre pour... l'anonymat des données personnelles.

(1) Initiative : forme d'organisation qui regroupe à la base tous les citoyens intéressés par une lutte.

Chacun étant touché personnellement, une réaction politique s'en suivit :

- on s'engageait nominativement dans des listes publiques à ne pas participer au recensement.
- Des quêtés recrutés souvent contre leur volonté dans l'administration fondaient des initiatives de boycott.

Finalement le recensement risquait de ne plus être représentatif, le mouvement ayant atteint une grande ampleur. Puis les initiatives s'occupèrent d'autres projets du gouvernement comme la carte d'identité.

A la fin le conseil constitutionnel a interdit le recensement dans sa forme prévue. Celui-ci ainsi que le projet de la carte d'identité furent abandonnés.

Maintenant les deux textes réapparaissent dans des projets de loi "sécurité en R.F.A." suite à la démobilisation générale des initiatives et aux accords dans la communauté européenne.

La carte d'identité informatisée

nous menace comme les Allemands sur l'autre côté du Rhin. Elle peut être utilisée entre autre pour suivre le chemin de chaque individu "dangereux". Un contrôle d'identité, pendant une manifestation par exemple, ne pourra plus être refusé avec les nouvelles lois. Les données personnelles seront transférées par un terminal portable des C.R.S., avec un code supplémentaire pour la manifestation.

CI-DESSOUS, QUELQUES PROPOSITIONS FAITES PAR UNE INITIATIVE ALLEMANDE; DES ACTIONS A CARACTERE COLLECTIF CONTRE LA NOUVELLE CARTE.

Avant l'application de la nouvelle carte :

* informer avec des tracts sur les conséquences de la nouvelle carte devant les mairies,

* organiser des visites collectives de l'administration,

* se déguiser comme numéro (code numérique) avec un grand carton en cachant son identité,

* publier des listes de noms en déclarant qu'on refusera de porter la nouvelle carte,

* 10 000 personnes ou plus (pas de limites !) "perdent" leur vieille carte et en demande une nouvelle juste avant l'application du nouveau décret ou demandent la prolongation de l'ancienne carte avant son expiration,

* manifestations et sit-ins devant les lieux de fabrication de la nouvelle carte,

* se procurer ou prolonger des passeports pour ne pas utiliser les nouvelles cartes d'identités.

Après l'application du décret:

* refuser de payer les timbres fiscaux pour la nouvelle carte (parce qu'elle coûte cher),

* perdre tout le temps la carte,

* détruire la zone magnétique de la carte pour empêcher le transfert des données,

* ne pas utiliser la carte magnétique mais des photocopies autorisées.



DISCIPLINE, C'EST QUOI L'ADRESSE

RAMASSIS D'INFOS SUR LA MILITARISATION

Outil de travail de la coordination des collectifs, groupes militants et individuels luttant contre la militarisation de l'enseignement, il recense toutes les infos sur la symbiose armée-éducation (textes officiels, articles de presse, tracts...), les suggestions ou les actions de résistance et les alternatives possibles.

Envoyez-leur vos infos !



Contact :

A.R.M.S.
Maisons des Associations
Le Nil, Route de Bordeaux
16000 ANGOULEME

Permanence téléphonique :

Mercredi 18 H/19 H
Tél. 45.38.08.30

Abonnement : 4 n°/an : 60 F
Chèque à l'ordre de : A.R.M.S.

L'A.R.M.S. a aussi publié un autocollant : "NON ! à la Marseillaise à l'école (ou ailleurs...)"



Le 29 mai, avait lieu au Tribunal de Paris, le procès de F. ARENOU, objecteur insoumis, militant du CAIO (Collectif Antimilitariste Information Objecteurs).

Cette session était d'ailleurs consacrée en grande partie à la grande muette puisque trois déserteurs étaient jugés à la même date.

Dès le début de l'audition, le ton était donné : Frédéric assurant lui-même sa défense, assisté par son avocate, Maître AUERBACHER commençait par déposer ses conclusions, à savoir la non recevabilité de la citation à comparaître pour non respect des droits de la défense. En effet, celle-ci amalgamait objection et insoumission en temps de paix.

Le seul argument opposé par le procureur s'appuyait sur les inconvénients du traitement informatique des citations à comparaître...

Frédéric a été suivi dans ses conclusions par le tribunal, il est donc libre, et le ministère des affaires sociales débouté de sa plainte. Affaire à suivre...

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au C.A.I.O. et au comité de soutien aux réfractaires :

145 rue Amelot
75011 PARIS

Bruno SANCHEZ, insoumis total au service national pourrait être considéré comme un marathonnien des geoles et des casernes.

Originaire de Bayonne, il est jugé par défaut le 25 octobre 1985 par le tribunal de Dijon (lieu de son affectation) et condamné à 6 mois de prison ferme. Arrêté le 16 février 86 chez ses parents dans le Cher, il est d'abord conduit à la caserne DUPLEX à Paris, puis au Fort de Vincennes et encore au Camp de Frileuse dans les Yvelines où il est mis aux arrêts de rigueur.

Tous ces transferts se font au mépris des règles élémentaires de la défense. De plus, on sait qu'un avocat ne peut voir son client quand celui-ci est détenu par les militaires.

Il est ensuite déféré au Tribunal de Grande Instance de Versailles, le 27 février 86, qui le condamne à 8 mois ferme pour refus d'obéissance car il a refusé d'endosser l'uniforme qu'on lui présentait.

Incarcéré à la Maison d'Arrêt de Bois d'Arcy, il fait appel de ce jugement comme il a fait opposition à celui rendu par le tribunal de Dijon.

Le 28 avril, il est jugé par la Cour d'Appel de Versailles

et libéré sous contrôle judiciaire le soir même, la Cour demandant un complément d'informations sur le transfert de Bruno SANCHEZ à Paris et reportant sa décision au 2 juin.

A peine est-il sorti de prison que les militaires, méprisant la décision de la Cour d'Appel, le conduisent à la caserne de Beynes où il remis aux arrêts de rigueur ! Le 8 mai, Bruno entame une grève de la faim et est réformé vingt jours plus tard puis libéré.

Le 2 juin, la Cour d'Appel le rejuge ; rien de bien nouveau, si ce n'est que la demande d'informations n'a pas donné grand chose. On ignore toujours le pourquoi de son transfert à Paris. Le délibéré sur sa position d'insoumis aura lieu le 30 juin, cinq jours après l'opposition faite à la décision du tribunal de Dijon.

Le Tribunal de Grande Instance de Versailles attendrait-il ce jugement pour se faire une idée de la marche à suivre.

Quoiqu'il en soit il est, pour nous, indispensable de montrer notre soutien à Bruno et à tous nos camarades réfractaires, et ils sont nombreux, pour que l'armée arrête de les prendre en otage.

Quelques adresses utiles:

*CSR (national) c/o CLO BP103
75522 PARIS cédex 11

*CSI Maison des Associations 2
bis rue Berthe de Boissieux 38000
GRENOBLE

*CSI c/o GRIM BP804 44019 NANTES
cédex

*CSI c/o UPF de Rouen BP58 76160
DARNETAL

*UPF du Doubs BP301 25304 PONT-
ARLIER cédex

*CSI c/o CPCL BP2571 35036 REN-
NES cédex

*CSI c/o G. Mathey 9 rue des
Bannelier 21000 DIJON

*CASDAL 10 bd de Stalingrad
24000 PERIGUEUX

*ARMS Maison des Associations
le Nil, route de Bordeaux 16000
ANGOULEME

*CSR Paris 145 rue Amelot 75011
PARIS

*EMANCIPATIONS BP181 64105
BAYONE cédex

PROCES A SUIVRE :

L.M. Tamman : Objecteur
déserteur du service civil,
procès le 20.6.86 à Paris.

J.F. Mazeran : Objecteur
insoumis au service civil,
procès le 11.6.86 à Montpellier.

B. Sanchez : Insoumis au service
militaire, procès en opposition à
Dijon le 27.6.86 ... avait été
condamné par défaut à 6 mois
fermes le 25.10.85 à Dijon.

SOUS LA COUVERTURE, LA PAGE

"SECURITE, ENJEU PUBLIC n° 1"

J.P.P. BLOCH & A. SANTINI

Peur sur la ville : non ce n'est pas du cinéma, Santini et Bloch voyaient, en hiver 1985, tous les criminels et malfrats que compte notre beau pays, opérer en toute quiétude, la police et la justice étant dépourvues de moyens et contestés dans leurs fonctions par un gouvernement considéré comme laxiste.

Les mesures sécuritaires préconisées par ces hommes qui se définissent, l'un comme shériff de la Goutte d'Or et l'autre comme le juge d'Issy les Moulineaux, sont celles reprises par le gouvernement actuel :



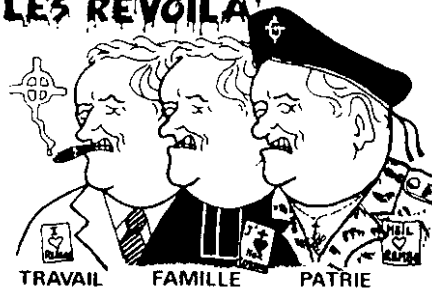
- La délation : "la sécurité ne saurait relever seulement de l'état. Responsabiliser l'individu constitue assurément pour l'état une clé du succès...".

- Carte d'identité infalsifiable, contrôle d'identité à tout moment "que ce soit sur la voie publique ou dans les lieux fréquentés par le public".

Tout ceci dans une floraison d'adjectifs et d'images qui rappellent les romans de Série Noire : "comme la marchandise (il s'agit de la drogue) n'est pas encombrante, leurs stocks sont dissimulés un peu partout, dans des endroits invraisemblables : des caves, des chambres de service murées auxquelles on accède par les toits. Des carcasses de voiture, des réservoirs de moto..."

L'apocalypse nous menaçait, heureusement une poigne forte a repris le ministère de l'intérieur... On a eu peur !

LES REVOILA



Il serait injuste de dire que le sujet de la prévention de la délinquance n'a pas été abordé : "Prévenir la délinquance à la source" voilà qui était dit ; ils proposaient donc : "un meilleur système éducatif, lutter contre le chômage, amélioration du cadre de vie, accroître le nombre d'éducateurs (tiens les voilà vertueux maintenant !) etc... On est en droit de se demander ce qu'ils ont fait au pouvoir entre 1958 et 1981 !

La guérison a beaucoup plus préoccupé ces deux auteurs que la prévention ; .. étant plus visible et symbolique pour l'opinion qui peut se dire que ses "préoccupations" sont prises en compte.

Si ce livre n'était qu'un mauvais polar, on pourrait seulement ne pas le recommander, mais il était annonciateur des mesures actuelles. Si la sécurité est l'enjeu public n° 1, pour Bloch & Santini, ces tristes sires sont les ennemis publics n° 1 de nos libertés.

"Je me présente : je suis la bête immonde qui monte..."
(Le Pen, Compiègne, 3 mars 1984)

La fin de l'année 1985 a vu la parution du premier livre d'analyse globale de "la bête immonde". C'est E.P.O., petit éditeur belge qui nous a fait cadeau de ce remarquable outil. Il faut dire que les auteurs n'en sont pas à leur coup d'essai et qu'ils ont déjà publié plusieurs autres ouvrages sur la question. On citera notamment "Les brigades noires" (1982) de S. Dumont et "Les mercenaires" (1983) de K. Criton, ces deux livres sont aussi parus chez E.P.O.

LE SYSTEME LE PEN se lit comme un roman, même si son héros nous fait grincer les dents. Le livre commence le 20/06/1928 (jour de naissance de Le Pen) et se termine aujourd'hui (ou presque). Il montre comment, sans changer son discours d'un iota, Le Pen est passé du statut de chef de bande à celui, à la fois de chef, demi-dieu et martyr pour 10 % de l'électorat français.

Solidement documenté (presque 400 notes !), cet ouvrage nous permet de mieux comprendre l'intégration de Le Pen à la classe politique. En effet au cours de ses longues années noires, ponctuées par quelques "coups d'éclats" (direction de la corpo de droit dans les années 50, député poujadiste et guerre d'Algérie dans les années 60), il a eu des liens avec une multitude de personnes et d'organisations, tant de la droite la plus extrême, dans la totalité de sa mouvance (ainsi Frederiksen ex FANE se présente pour le F.N. aux législatives de 1978), que de la droite bien pensante. Un article de Libération du 20 mai 1986 va même plus loin en montrant les amitiés nouées avec certains P.S. du meilleur cru comme Labarrère et Penne du temps de l'UNEF (1950).

- EXTREME-DROITE, FASCISME

- . Brunet..... "DORIOT" ed. Balland, 1986, 563 p. 115 F
- . Weber..... "L'ACTION FRANCAISE", ed. Fayard, 1985, 665 p. 150 F
- . Brozat..... "L'ETAT HITLERIEN" ed. Fayard, 1986, 625 p. 190 F
- . Bracher..... "LA DICTATURE ALLEMANDE" ed. Privat, 1986, 581 p. 198 F
- . Kautfer..... "O.A.S." ed. Fayard, 1986, 421 p. 98 F
- . Lorien.....
- . Criton..... "LE SYSTEME LE PEN" ed. E.P.O., 1985, 665 p. 125 F
- . Dumont.....
- . Berstein... "LE NAZISME" ed. M.A., 1986, 22 p. 53 F
- . Milza..... "LE FASCISME" ed. M.A., 1986, 289 p. 61 F

- RACISME

- . Flew..... "LE RACISME" ed. M.A., 1985, 205 p., 53 F
- . Gallissot... "MISERE DE L'ANTIRACISME" ed. Arcantère, 1986, 70 F
- . Etienne... "RACISMES" ed. Ariée, 1986, 220 p., 85 F
- . Le Geore... "LA SCIENCE FACE AU RACISME" ed. Complexe, 1986, 124 p., 50 F
- . Humain.....
- . Espaces 89 "L'IDENTITE FRANCAISE" ed. Tierce, 1985, 220 p., 85 F

- IMMIGRATION

- . G.I.S.T.I. "LE NOUVEAU GUIDE JURIDIQUE DES ETRANGERS NES EN FRANCE" ed. la Découverte, 1985, 691 p., 68 F
- . Wallraff.... "TETE DE TURC" ed. la Découverte, 1986, 309 p., 80 F

- POLICE

- . Langlois... "GUIDE DU CITOYEN FACE A LA POLICE" ed. la Découverte, 1985, 187 p., 45 F

- SECTE

- . Boyer..... "L'EMPIRE MOON" ed. la Découverte, 1986, 417 p., 95 F

Après une très longue et minutieuse étude des milieux d'extrême-droite depuis la dernière guerre, les auteurs se sont intéressés aux cas des politiciens de droite passés au F.N., mais aussi à tous les fachos qui se sont intégrés au R.P.R. et à l'U.D.F., à tel point (ça c'est moi qui le dit) qu'ils constituent l'essentiel du renouvellement des cadres (voir nos nouveaux ministres...). On peut aussi noter que ce sont en majorité eux qui ont rejoint le F.N. lorsqu'ils ont senti le vent tourner. Pour conclure, dommage que le livre ne soit pas sorti après les élections de mars, car les choses évoluent vite... A quand une suite ?...

Le Système Le Pen J. LORIEU,
K.CRITON, S. DUMONT, ed. E.P.O.,
1985, 336p, 125 F.

**Contrôles d'identités, fouilles,
délations, cartes d'identité informatisées...**

LE DELIRE SECURITAIRE , POUR QUI ? COMMENT ?

Aujourd'hui, à travers l'Europe, l'extrême-Droite et l'idéologie sécuritaire on " le vent en poupe ".

Dans le cadre de sa première initiative, l'association REFLEX - Réseau d'Etudes, de Formation et de Liaison contre l'Extrême-Droite et la Xénophobie, vous propose une soirée de rencontre-débat autour du film " L'Orchestre Noir " et d'une vidéo sur le Front National; avec la participation d'un journaliste qui travaille sur la question de l'extrême-droite ainsi que de Jacques Bidalou, magistrat.

Nous allons essayer au cours de ce débat d'analyser les liens entre la montée de l'extrême-droite et les mesures sécuritaires prises par la plupart des pays européens.

VENDREDI 20 JUIN A 19H00

AU

C.I.C.P.

**14, RUE DE NANTEUIL
75015 PARIS**

**Restaurant, boissons...
P.A.F. : 25 F**

ABONNEZ-VOUS !

1 an - 10 numéros (normal).....70 Frs
1 an - 10 numéros (soutien).....120 Frs

Chèques à l'ordre de A. Po. Adresse postale :
REFLEX c/o CLE, B.P. 84, 92800 PUTEAUX CEDEX

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

L'ORCHESTRE NOIR

Réalisation : Stephan LEJEUNE

"Une plongée effarante dans les souterrains brûlants de l'extrême-droite moderne..."

Attentat dans le quartier juif d'Anvers et à la rue des Rosiers à Paris, incendie du journal POUR, explosion dans la foule à Bologne, bombes à Munich... Depuis 1981, les terroristes de l'ordre noir sortent de l'ombre dans toute l'Europe. Ils ont en commun la même idéologie : la nostalgie du "passé", la haine de la "gauche", la foi en un monde hiérarchisé dont le règne doit advenir par la force... ou la persuasion.

Le film "L'ORCHESTRE NOIR" est un reportage saisissant sur la puissance de l'extrême-droite en Europe. Durant près de trois ans, le cinéaste a réussi à filmer leurs actions sur le terrain et leurs entraînements armés, à infiltrer leurs réunions secrètes, à identifier leurs contacts.

Le film cherche, au travers d'interviews des militaires et des idéologues à préciser les objectifs politiques de ces mouvements. A côté de "la stratégie de la Tension" dans le but de réduire la démocratie et de provoquer un pouvoir fort, il y a aussi l'infiltration progressive des rouages de l'état et des partis traditionnels.

Ces dernières années, certains groupes d'extrême-droite ont modifié leur stratégie : celle du jeu démocratique. En fait il ne s'agit pas d'une nouvelle stratégie : lors d'une manifestation contre Le Pen, un vieux monsieur de 70 ans apostrophe un jeune membre d'un groupe d'extrême-droite en ces termes : "c'est comme en 36, vous profitez de la crise et du chômage", "et alors" lui répond le jeune "c'est notre revanche. Et on gagnera les élections. Comme Hitler".

Au travers de cette longue enquête, le cinéaste transmet une certitude : l'orchestre noir existe ! De l'Allemagne à l'Angleterre, de la France à l'Espagne, de l'Autriche à l'Italie, le réseau de l'ordre noir s'étend sur l'Europe tel une toile d'araignée.

Ce film a obtenu le Grand Prix du Public au 16ème Festival International et le Prix Spécial du Jury International de Leipzig.

Cette critique est extraite du "DISSIDENCES", journal du comité paix Genève (case postale 242, CH-1217 MEYRIN 1 - SUISSE). Au sommaire du 1er numéro de ce nouveau journal : Xénophobie au contrôle de l'habitant, Pologne, Dossiers IDS-EUREKA, Contrat pas de foire nucléaire à Genève, antimilitarisme, Argentine...